

Propositions ou actions	Service	Réponses
<b>Conseil de quartier Centre-ville Mairie</b>		
L'arrière des sièges au théâtre : de nombreuses dégradations, dont des tags.	Théâtre	La remarque a été transmise au délégataire en charge de l'exploitation du théâtre, une action pourra être mise en place pour remédier aux dégradations.
Des nuisances sonores les soirs de spectacle lors du démontage au théâtre, de 23h30 à 2h.	Théâtre	Le démontage doit la plupart du temps se faire dès la fin de la représentation, et ce sur un temps très limité. Des efforts ont été faits pour limiter les nuisances sonores induites par l'activité d'un tel équipement. Cela sera néanmoins revu avec le délégataire en charge de l'exploitation du théâtre.
La pose d'un candélabre sur la route de Corbeil, à la sortie de la résidence Organza : un branchement est prévu mais le candélabre n'est pas installé.	Bouygues Energies et Services	La pose est prévue dans le cadre du PPP Eclairage public, dans la prochaine tranche de travaux.
Les candélabres devant le théâtre. Pourquoi y a-t-il trois candélabres sur cette zone : un à côté de l'arrêt de bus, et deux implantés dans les arbres sur le parvis ?	Bouygues Energies et Services	Le remplacement des candélabres est prévu place pour place dans le PPP Eclairage public, c'est pour cela qu'il y a trois points d'éclairage sur cette zone. Les branches des deux pins ont été élaguées par les services municipaux pour maximiser l'efficacité des luminaires.
Un vol de siège à l'arrière d'une voiture, devant une caméra de vidéo-protection : une plainte a été déposée au commissariat, la demande d'éléments à exploiter est restée sans suite.	Centre de protection urbain	La personne qui dépose une plainte peut dans son plein droit demander un état d'avancement de l'enquête, il faut pour cela contacter le commissariat de Police nationale. Pour information, seul l'enquêteur de la Police nationale peut demander l'extraction des images (il est seul juge de l'opportunité de cette action).
Le stationnement rue Adolphe Adam : les emplacements réservés aux livraisons ne sont pas respectés, ce qui pose des problèmes pour l'accès à la résidence.	Services de police	La problématique du stationnement sur cette rue est connue des services de police, les agents de la Police municipale ont déjà verbalisé à plusieurs reprises sur ces emplacements réservés. L'objectif est de contacter les usagers contumiers du fait pour, au-delà de la verbalisation, mettre en place une solution pérenne via la prévention et la communication.

Sur la route de Corbeil, une commerçante pose des cônes de chantier pour réserver la place de stationnement devant son magasin. Cela relève-t-il d'une occupation illégale du domaine public ?	Services de police	Des aménagements sont prévus dans la continuité des travaux sur la rue Jean Colin. La mise en place de mobilier urbain empêchera ces comportements, y compris le stationnement des véhicules en dehors des places identifiées sur cette portion de la route de Corbeil. En attendant, les services de police tentent d'améliorer la situation par la médiation. Une démarche plus répressive sera mise en place si la conciliation n'aboutit pas.
Dans la rue de l'Yvette, le magasin de dépannage de scooters empiète sur deux places de stationnement en dehors de son bateau. Cela relève-t-il d'une occupation illégale du domaine public ?	Services de police	L'occupation se faisant sur le domaine public, une patrouille de la Police municipale va passer pour voir ce qu'il en est et trouver une solution amiable avec le responsable du magasin de dépannage.
Les stationnements sauvages sur les bandes jaunes de la rue Jean Colin : cela gêne la visibilité, et empêcherait l'accès des véhicules d'incendie et de secours en cas d'urgence.	Services de police	Cette partie de la rue a déjà été rétrocédée dans le domaine public, les marquages ont été réalisés par les services à la demande de riverains. Dans le cadre de la rétrocession du reste de la voie, un arrêté municipal est prévu pour la gestion globale du stationnement sur la rue Jean Colin : suite à cet arrêté, les services de police pourront intervenir. Le lieutenant de la caserne a fait le point en amont sur les conditions d'accès aux résidences et aux bouches d'incendie pour garanti l'intervention des véhicules de secours. En outre, il a été acté l'installation de potelets bas sur le rond-point afin d'éviter le stationnement anarchique.
Les règles en matière de bon voisinage et d'ordre : des nuisances sonores et du linge aux fenêtres (draps, couvertures...) à la résidence Organza.	Services de police	Cela ne relève pas de la compétence des services de police, hormis en ce qui concerne les tapages. Les occupants doivent se référer au règlement de copropriété.
La recrudescence d'actes indésirables dans le centre-ville : regroupements en pied d'immeuble et devant les fonds de commerce, trafics illicites...	Services de police CLSPD	Il convient de distinguer le rassemblement d'individus des infractions qui peuvent être commises ou des nuisances qui peuvent être créées. Les rassemblements ne peuvent être empêchés que lors de nuisances avérées, sinon cela va à l'encontre des libertés individuelles. Pour permettre l'intervention des services de police, deux arrêtés municipaux existent : l'arrêté anti-regroupement de 2011 et les arrêtés de 2012 interdisant la consommation d'alcool sur le domaine public et la vente d'alcool à partir de 21h.

Le racket devant le lycée J. Prévert : quelles actions à mettre en place avec le proviseur et les familles ?	Services de police CLSPD	La Police nationale mène une enquête, les agents sont en civil pour permettre un flagrant délit. En parallèle, la présence des agents de la Police municipale constitue une dissuasion. Le service Prévention-Médiation a rencontré le proviseur dès les premiers signes, des passages des médiateurs aux heures critiques sont prévus.
Interdire de façon ferme la circulation des poids lourds dans la rue des Renoncules : détérioration de la chaussée.	Services de police Voirie	Il n'y aura pas de panneau apposé à l'entrée de la rue car la circulation des poids lourds est interdite sur l'ensemble de la commune en dehors des livraisons. Des contrôles seront toutefois mis en place par les services de police. Concernant la chaussée, une vérification sur site permettra de constater si la qualité de la chaussée impacte la sécurité des usagers.
Quartier des fleurs : remise en état des trottoirs et interdiction de la circulation des camions (poids et vitesse).	Services de police Voirie	La problématique concernant la circulation des poids lourds relève de la circulation traversante sur la commune, et d'un défaut de signalisation en amont dès la sortie des autoroutes qui est à améliorer (des demandes ont été faites dans ce sens par la municipalité). Concernant les trottoirs, les reprises ponctuelles peuvent être prévues dans les campagnes de nids de poule mensuelles dès signalement ou constat de points pouvant mettre en péril la sécurité des usagers.
Le réglage de la sonorisation en centre-ville : elle était trop forte et elle grésillait à l'occasion de la braderie.	Services techniques	La braderie a été l'occasion de brancher la sonorisation pour la première fois. Depuis, tout le dispositif a été repris : chaque haut-parleur a été réglé en tenant compte des volumes sonores et des échos. Reste encore à régler le temps de latence entre les discours et la diffusion de la voix par la sonorisation.
Les tags en centre-ville : comment faire intervenir les services de la Ville pour le recouvrement ?	Centre technique municipal	Pour les tags sur le domaine public, les habitants peuvent contacter les services techniques. Pour les tags sur le domaine privé visibles depuis le domaine public, les habitants peuvent solliciter les services techniques par écrit. Si le tag est éligible au recouvrement, une convention est passée entre le propriétaire et la Ville.
La réfection des trottoirs en centre-ville.	Voirie	Les reprises ponctuelles peuvent être programmée dans les campagnes de nids de poule mensuelles dès constatation ou signalement de points pouvant mettre en péril la sécurité des usagers, suite à une visite de terrain. Pour information, la totalité des trottoirs de la rue du Pdt F. Mitterrand sera reprise dans le cadre de sa requalification, pour la portion entre la rue Léontine Sohier et la rue de Chilly.

A inclure dans le périmètre d'intervention des équipes de nettoyage : le long de la haie de la résidence Victoria (rue Maurice), et autour de la statue du Postillon.	Voirie	Un rappel a été fait auprès de l'entreprise prestataire en charge du nettoyage pour que ces points soient inclus dans le périmètre d'intervention, ainsi qu'au service municipal en charge.
Un affaissement de la chaussée aux abords des ponts rue du Canal et boulevard de Bretagne, qui traversent l'Yvette : les véhicules qui passent dans les flaques éclaboussent les piétons.	Voirie	Une visite sur site sera programmée pour constater les effondrements.
Le passage surélevé au croisement de la rue du Pdt F. Mitterrand et de la rue de Chilly commence à s'affaisser.	Voirie	La Ville a saisi la maîtrise d'œuvre et l'entreprise qui ont réalisé les travaux, le dossier est en cours pour aboutir à une prise en charge des travaux de réfection en cas de malfaçon. Il fallait attendre le passage de l'expert avant de pouvoir intervenir, une reprise d'enrobé à froid a été réalisée. La reprise totale de l'ouvrage sera à la charge de l'entreprise.
La place de stationnement du parking provisoire réservée aux personnes en situation de handicap n'est pas du tout praticable.	Voirie	Les travaux du parking paysager, dans le cadre de la création du parc urbain, vont commencer au deuxième trimestre 2013. Le parking provisoire sera entièrement repris, le problème sera donc résolu.
Prévoir l'élagage des arbres sur la rue des Renoncules.	Parcs et jardins	Une visite sur site sera programmée, la réponse d'élagage sera prévue selon les besoins et la physiologie des arbres concernés.
La construction de 12 nouveaux logements face à l'église Saint-Martin : le projet prévoit-il un parking car celui de l'église est déjà saturé ?	Urbanisme	Le permis de construire prévoit bien dix places de stationnements en sous-sol, l'accès se fera par la route de Corbeil.